

14ème législature

Question N° : 71754	De M. Christian Paul (Socialiste, républicain et citoyen - Nièvre)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement : personnel	Tête d'analyse >médecins scolaires	Analyse > effectifs. perspectives.
Question publiée au JO le : 23/12/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christian Paul interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le manque crucial de médecins scolaires dans la Nièvre. Seuls deux praticiens répondent à ce jour aux besoins des élèves nivernais, au lieu des quatre nécessaires. Dans le premier degré, c'est l'absence totale de médecins qui est alarmante : plus de 16 000 enfants sont totalement privés de ce service, assuré de façon palliative, et pour partie, par les infirmières ou les médecins libéraux. Qu'il s'agisse de la détection de difficultés scolaires, de la protection de l'enfance, de l'aide à la scolarisation d'élèves souffrant de maladies ou d'un handicap, de l'évaluation des souffrances psychiques mais aussi de l'aide à l'orientation professionnelle, autant de missions qui ne sont pas ou insuffisamment menées auprès des 30 000 élèves du département. Au regard de ces éléments, il lui demande quelles sont les mesures envisagées pour permettre à l'école de répondre à sa mission, essentielle, de suivi de la santé des élèves.